

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

48 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND 13140 MIRAMAS

Adresse: 48 Boulevard Aristide Briand 13140
MIRAMAS
Coordonnées GPS: 43.578309, 5.001967
Cadastre: BP 259

Commune: MIRAMAS
Code Insee: 13063

Reference d'édition: 1731697
Date d'édition: 17/03/2022

Vendeur-Bailleur:
SCCV MIRAMAS LIBERTE
Acquéreur-locataire:



PEB : ZONE D

Radon : NIVEAU 1

12 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 3

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

| Type | Exposition | Plan de prevention |
|------------------------------------|------------|--|
| Informatif PEB | OUI | Zonage réglementaire sur l'exposition au bruit : Zone D |
| PPR Naturel SEISME | OUI | Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 3 |
| PPR Naturel RADON | OUI | Commune à potentiel radon de niveau 1 |
| Informatif Sols Argileux | OUI | Niveau de risque : Moyen Une étude géotechnique est obligatoire sur cette parcelle en cas de construction ou modification du Bati. (Loi ELAN, Article 68) |
| PPR Naturels | NON | La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Naturels |
| PPR Miniers | NON | La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Miniers |
| PPR Technologiques | NON | La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Technologiques |

DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES

<https://www.info-risques.com/short/WTZBF>

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° IAL-13063-02

du 26/05/2011

Mis à jour le

2. Adresse

48 Boulevard Aristide Briand

code postal ou Insee

13140

commune

MIRAMAS

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N

Oui Non

prescrit

anticipé

approuvé

date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondation

crue torrentielle

remontée de nappe

avalanches

cyclone

mouvements de terrain

sécheresse géotechnique

feux de forêt

séisme

volcan

autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M

Oui Non

prescrit

anticipé

approuvé

date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvements de terrain

autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé

Oui Non

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique

effet thermique

effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé

Oui Non

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte :

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

Oui Non

L'immeuble est situé en zone de prescription

Oui Non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1
très faible

zone 2
faible

zone 3
modérée

zone 4
moyenne

zone 5
forte

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan d'exposition au bruit (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB:

Oui Non

Si oui, les nuisances sonores s'élèvent aux niveaux:

zone D
faible

zone C
modérée

zone B
forte

zone A
très forte

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente

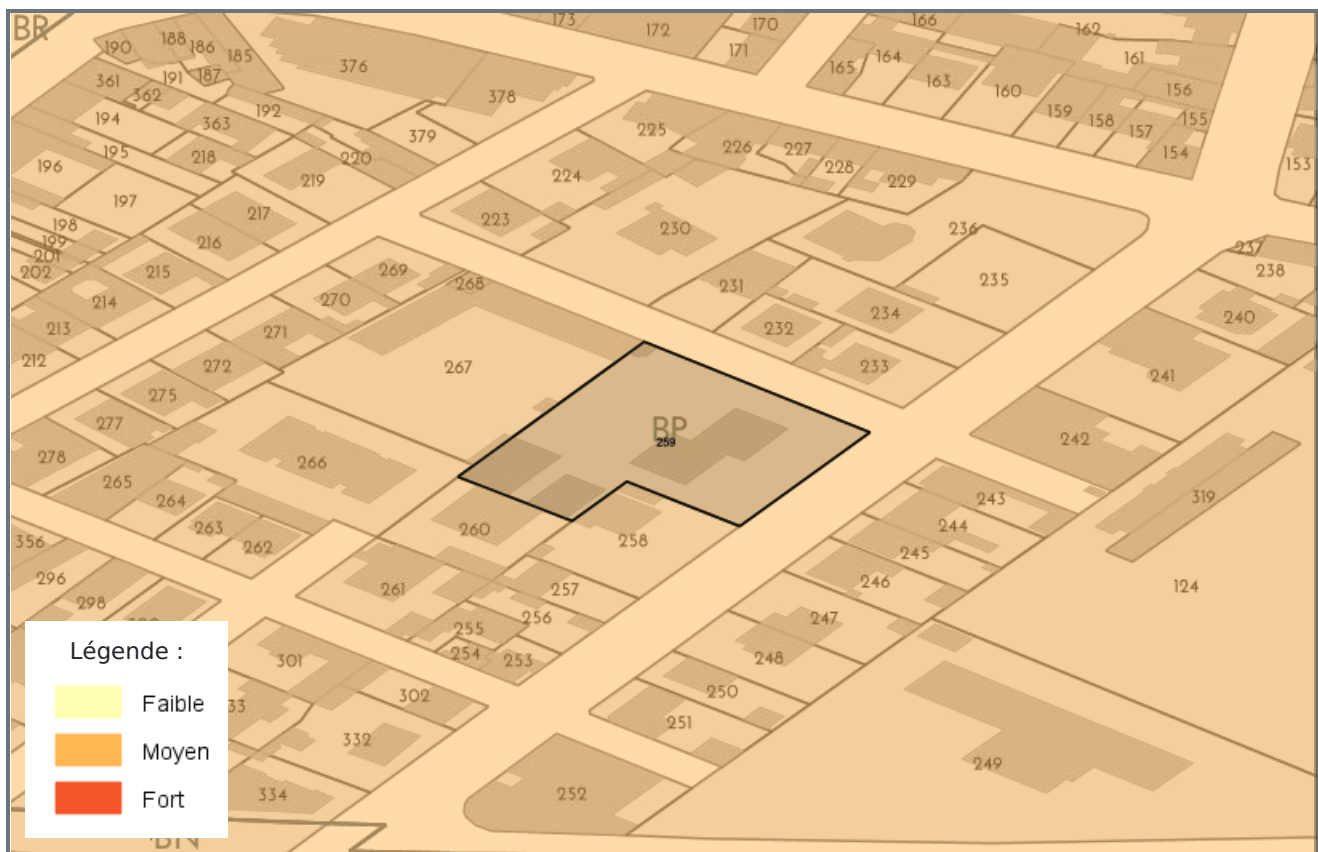
Oui Non

vendeur / bailleur
SCCV MIRAMAS LIBERTE

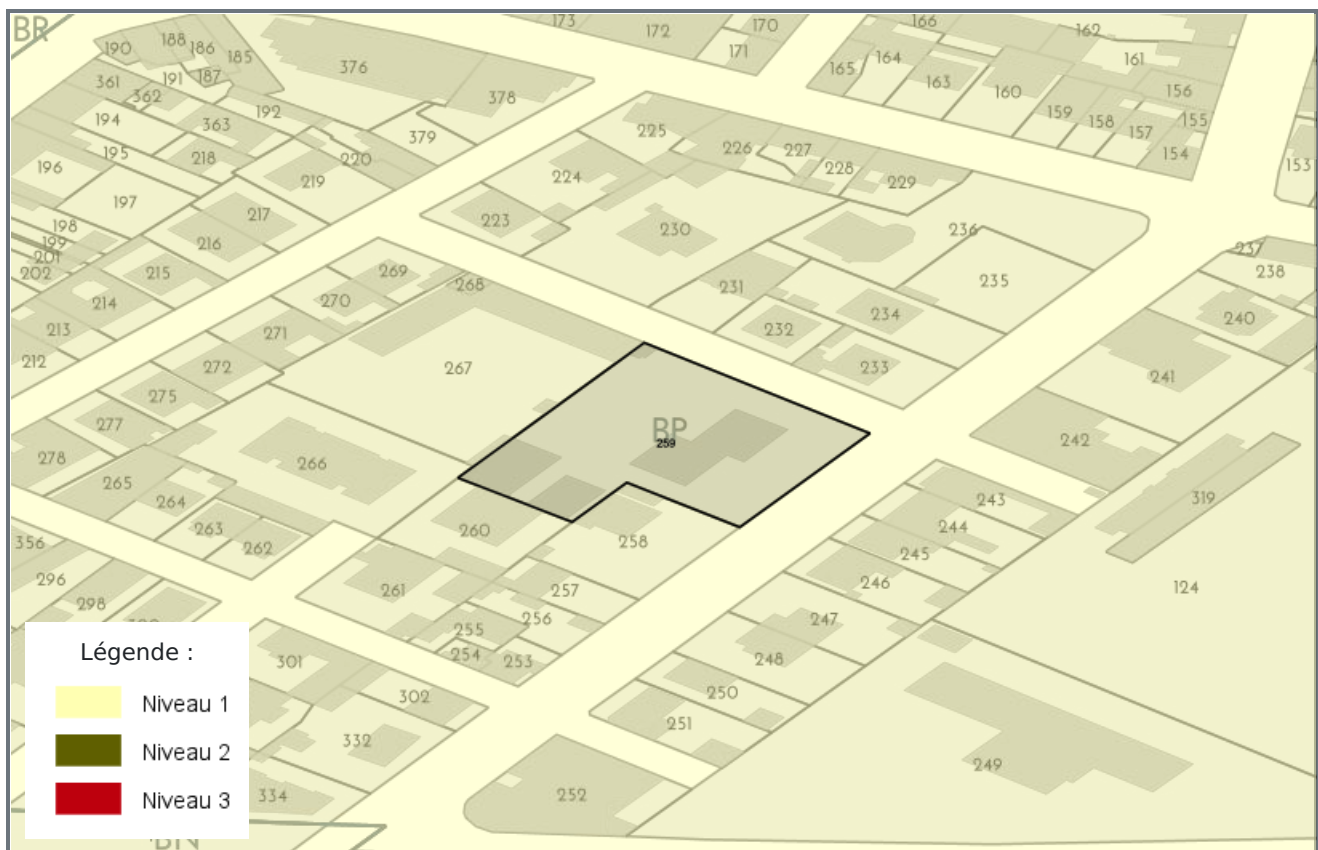
date / lieu
17/03/2022 / MIRAMAS

acquéreur / locataire

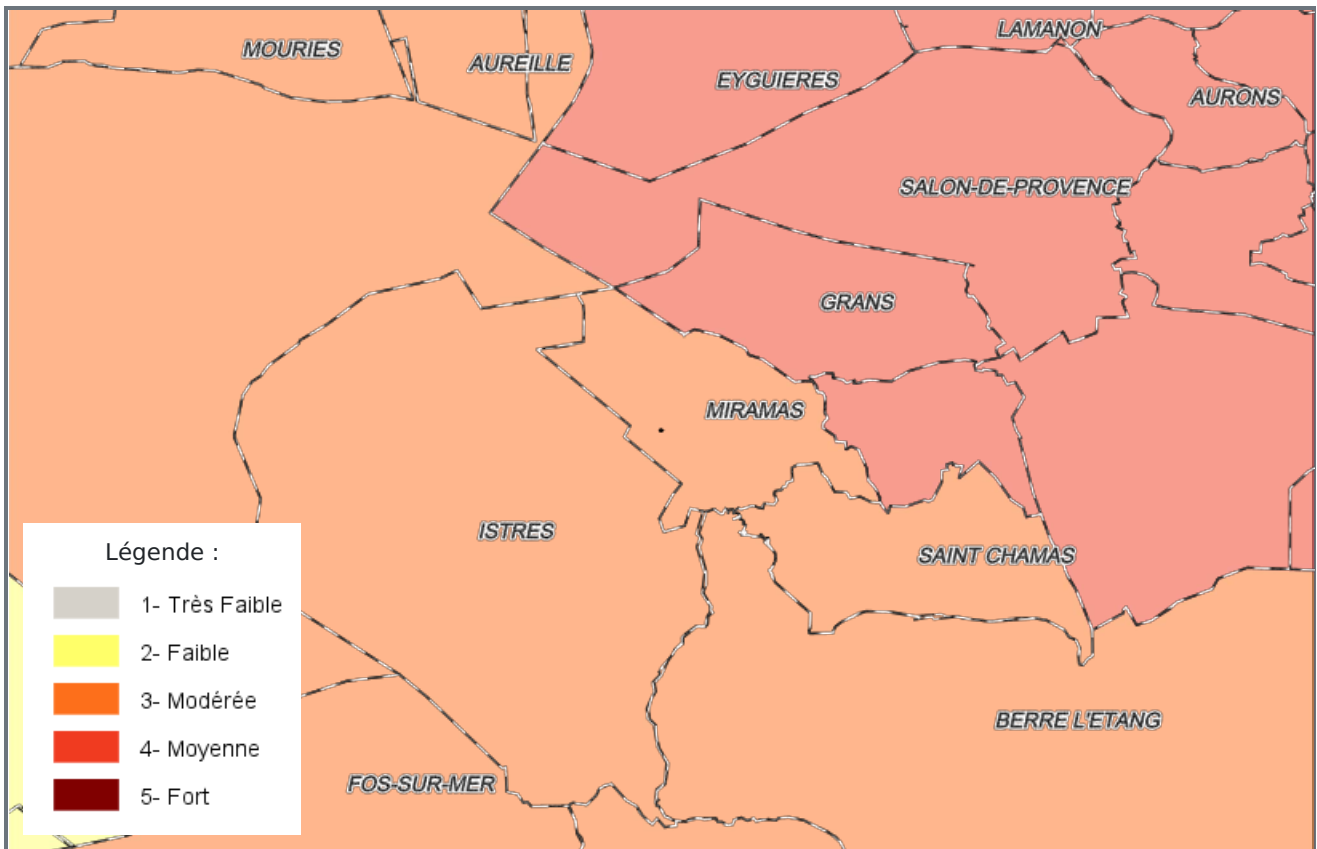
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES)



RADON



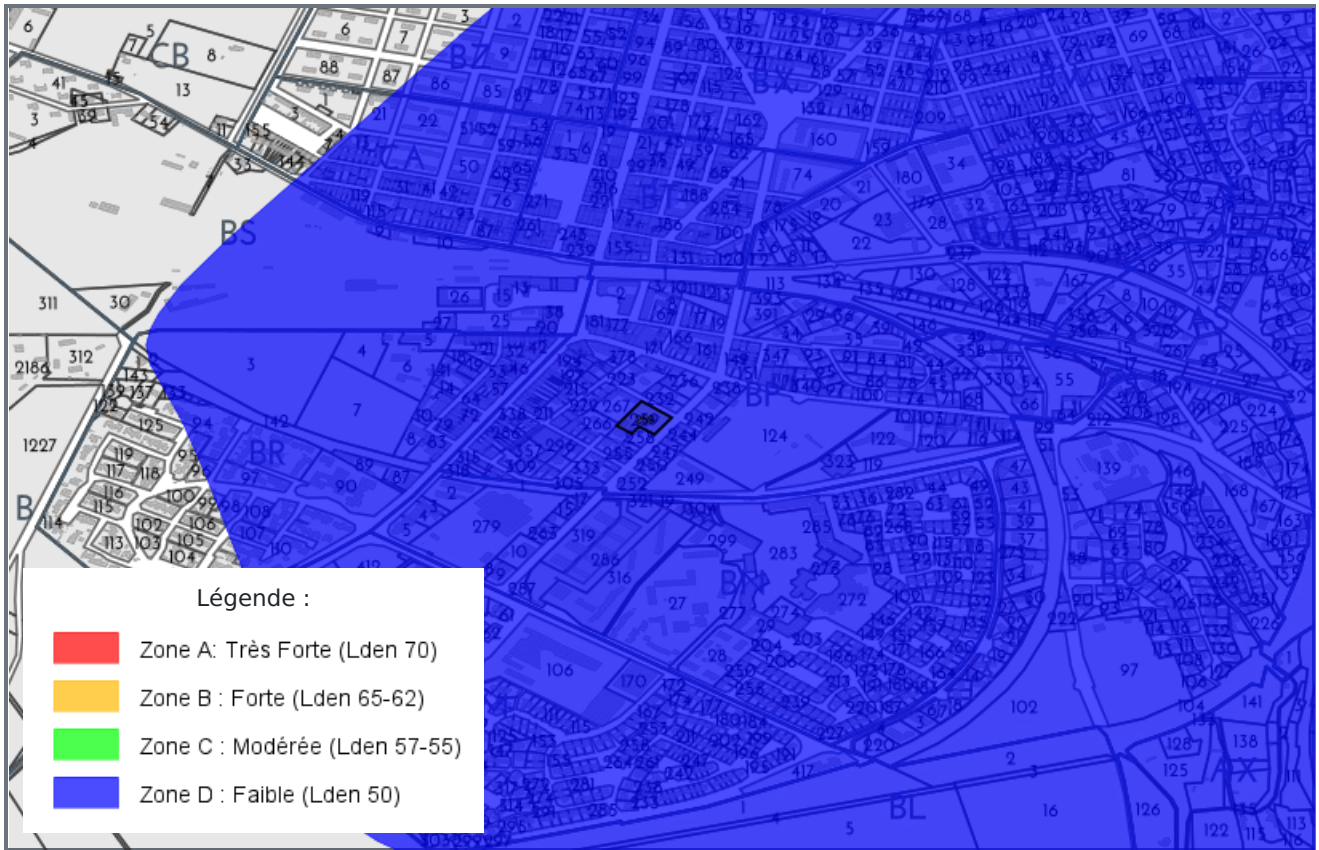
CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES



CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS (BASOL / BASIAS)



PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)



LISTE DES SITES BASIAS (À MOINS DE 500 MÈTRES)
BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

| Code | Raison social, Activité, Adresse | Distance |
|------------|--|------------|
| PAC1301978 | emile fouillet, , avenue saint chamas de miramas (13063) | 146 mètres |
| PAC1303070 | marius arzeno, stop auto, 39 avenue istres d' miramas (13063) | 149 mètres |
| PAC1314613 | mr pierre paul mattarocci, , 2 rue vallières miramas (13063) | 243 mètres |
| PAC1301980 | sncf, depot de miramas, dépôt sncf de miramas, gare de miramas miramas (13063) | 266 mètres |
| PAC1313920 | auto refinish //garage de la paix, , 7 rue paix (de la) miramas (13063) | 266 mètres |
| PAC1311547 | augusta borel, , 37 rue louis pasquet miramas (13063) | 285 mètres |
| PAC1310521 | société nouvelle d'hlm, , 7 quartier monteau miramas (13063) | 303 mètres |
| PAC1314690 | areva nc - anciens silos / ex. cogema / anc. m. barte de sainte / anc. elf-antargaz / anc. compagnie générale du grand pêcheur - la morue française et sécheries de fécamp, anciens silos, quartier mas neuf miramas (13063) | 325 mètres |
| PAC1301979 | garage antonin aymes, , avenue istres d' miramas (13063) | 361 mètres |
| PAC1303071 | carrefour //ex: champion supermarché france / stoc sud-est / anc. coopérative agricole d'approvisionnement des bdr, station service carrefour, boulevard docteur jacques minet - "cité jardins" miramas (13063) | 377 mètres |
| PAC1313194 | ecopress / anc. martinez francis ???, pressing, 9 rue carnot miramas (13063) | 480 mètres |
| PAC1301981 | ste antargaz (ancienne sté industrielle des gaz liquéfiés), , miramas (13063) | 489 mètres |

LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)
BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

| Code | Raison social, Activité, Adresse | Distance |
|--|----------------------------------|----------|
| Aucun site BASOL a moins de 500 mètres | | |

LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

| Code | Raison social, Activité, Adresse | Distance |
|---------------------------------------|----------------------------------|----------|
| Aucun site ICPE a moins de 500 mètres | | |



Préfecture : Bouches-du-Rhône
Commune : MIRAMAS

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

48 Boulevard Aristide Briand
13140 MIRAMAS

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

| Catastrophe naturelle | Début | Fin | Arrêté | Jo du | Indemnisation | |
|--------------------------------|------------|------------|------------|------------|---------------------------|---------------------------|
| Tempête | 06/11/1982 | 10/11/1982 | 18/11/1982 | 19/11/1982 | <input type="radio"/> OUI | <input type="radio"/> NON |
| Inondations et coulées de boue | 01/12/2003 | 02/12/2003 | 12/12/2003 | 13/12/2003 | <input type="radio"/> OUI | <input type="radio"/> NON |
| Inondations et coulées de boue | 17/11/2006 | 17/11/2006 | 24/04/2007 | 04/05/2007 | <input type="radio"/> OUI | <input type="radio"/> NON |

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.georisques.gouv.fr